

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 59 (1918), p. 217-220

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1918\\_\\_59\\_\\_217\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__217_0)

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>



# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1918

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 1918

##### SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MAI 1918.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

PRÉSENTATION ET NOMINATION D'UN MEMBRE TITULAIRE.

COMMUNICATION DE M. PAUL RAZOUS : « RELATIONS STATISTIQUES ENTRE LA PRODUCTION RÉALISÉE DANS L'INDUSTRIE ET LES SALAIRES PAYÉS. »

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAPHAEL-GEORGES LÉVY, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17<sup>h</sup>35 par M. R.-G. LÉVY, président. M. R.-G. LÉVY présente les excuses de M. Eugène d'EICHTHAL.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MAI 1918

M. le Président annonce à la Société que la Maison Berger-Levrault n'a pu faire paraître à temps le Journal de juin dans lequel est inséré le procès-verbal de la séance du 15 mai 1918. L'adoption de ce procès-verbal ne pourra, par suite, avoir lieu qu'à la prochaine séance.

#### COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels il cite :

Exposé de la situation générale de l'Algérie;

Statistique des chemins de fer français, 1913;

Statistique des causes de décès au Japon;

Progrès et réformes de la Corée (ce dernier ouvrage sera analysé par M. Girard);

Annuaire de la province de Mendoza.

M. le Secrétaire général présente aussi un opuscule de M. NEYMARCK sur « la Banque de France et ses services ». Il lit ensuite une lettre de M. YVES-GUYOT lui annonçant que la Société de propagande économique des États-Unis a tiré à plusieurs milliers d'exemplaires un extrait de sa communication sur « les finances de guerre des États-Unis ». Il est heureux de constater que cette publication fera connaître davantage à l'étranger notre Société; c'est une bonne propagande.

#### PRÉSENTATION ET NOMINATION D'UN MEMBRE TITULAIRE

M. le Président annonce qu'il a reçu une demande d'admission en qualité de membre titulaire émanant de M. DU VIVIER DE STREEL, 15, rue Richepanse (VIII<sup>e</sup>), présenté par MM. D'EICHTHAL et R.-G. LÉVY.

Conformément aux précédents, M. le Président, d'accord avec le Conseil, pense que la Société pourrait se prononcer immédiatement sur cette candidature. Aucune objection n'étant présentée, M. DU VIVIER DE STREEL est nommé à l'unanimité membre titulaire.

#### COMMUNICATION DE M. PAUL RAZOUS SUR « LES RELATIONS STATISTIQUES ENTRE LA PRODUCTION RÉALISÉE DANS L'INDUSTRIE ET LES SALAIRES PAYÉS »

M. le Président donne la parole à M. Paul RAZOUS pour le développement de sa communication.

M. Paul RAZOUS examine pour diverses industries, notamment pour l'industrie métallurgique et pour la construction mécanique, les valeurs relatives avant la guerre du prix des matières premières, des frais généraux et du prix de la main-d'œuvre. Il indique les principaux moyens qui permettent de réduire le pourcentage de la main-d'œuvre, tant par le perfectionnement de l'outillage afin d'effectuer mécaniquement la plupart des opérations industrielles que par une rémunération des ouvriers d'après des bases équitables.

Il signale notamment les améliorations réalisées pendant la guerre et caractérise par quelques chiffres l'allure de la production par rapport à la main-d'œuvre.

Il compare ensuite le rendement du travail masculin et du travail féminin et par voie de conséquence les salaires qui doivent être logiquement payés aux femmes en partant de cet axiome : « A travail égal, salaire égal ».

M. le Président remercie M. RAZOUS de sa très intéressante communication et ouvre la discussion :

M. Lucien MARCH dit qu'il a écouté avec intérêt la communication de M. RAZOUS, mais il est un peu embarrassé pour la discuter, attendu que nous sommes, non pas une réunion d'ingénieurs, mais une Société de Statistique, et que les éléments statistiques font défaut dans la communication. Les rapports énumérés résultent d'affirmations et non de la combinaison de résultats observés et contrôlables.

Il croit cependant devoir signaler le danger de certaines de ces affirmations, en raison de leur imprécision. Par exemple, quand on parle d'accroissement de la productivité, il faut savoir si c'est en quantité ou en valeur; et, de même pour la hausse des salaires, il faut tenir compte de la variation du pouvoir d'achat de la monnaie. Autrement la relation entre l'accroissement de la productivité et la hausse des salaires manque de corps et peut être faussée.

Sur l'accroissement de la productivité et les transformations de l'outillage, depuis la guerre, on peut remarquer que c'est en grande partie la conséquence du travail en grandes séries, que permettent les fabrications de guerre à un degré inconnu en France auparavant.

Sur la question du mode de calcul des salaires, on remarquera aussi qu'on n'a point attendu la guerre pour pratiquer sur une grande échelle le travail aux

pièces et en corriger la rigidité par le système de la prime ou du bonus s'ajoutant à un salaire minimum ou d'affûtage. L'enquête de l'Office du travail en 1893 en fait foi.

D'après le titre de la communication, M. MARCH avait cru que l'auteur utiliserait des relevés d'entreprises industrielles mettant en rapport la valeur de la production et les salaires payés. Les enquêtes américaines et anglaises permettent d'établir des rapports de ce genre, de noter des constances et de calculer des rapports applicables à la France en vue d'en évaluer les productions. Ces calculs sont faits; il serait désirable que des observations particulières permissent de contrôler les évaluations qui en découlent.

M. YVES-GUYOT observe que le système Taylor est devenu une sorte de mythe. Or, avant Taylor, des industriels se préoccupaient d'obtenir le maximum d'effet utile avec le minimum d'efforts et, de même, pratiquaient le système des primes ou des « bonus »; personnellement, il a fait une enquête sur ces systèmes et a pu constater qu'ils n'étaient pas toujours applicables. Le système des « bonus » a été appliqué par l'Amirauté anglaise dans ses arsenaux depuis le 14 mars 1901.

Dans certains milieux industriels, son application a mécontenté l'ouvrier. Dans le travail aux machines, il estime que l'ouvrier doit trouver un large bénéfice; certes, le bénéfice doit être partagé entre patrons et ouvriers, mais si une machine perfectionnée permet à certains de ces derniers d'obtenir une rémunération exceptionnellement élevée, la jalousie ne tarde pas à troubler les travailleurs. Cependant, le salaire doit être, à son avis, aussi élevé que la machine le permet. Les augmentations de salaires actuelles sont factices : l'État ne résiste guère aux exigences des ouvriers. Les industriels dont il est le client établissent leurs prix en conséquence, d'où rémunération anormale du travail.

M. RAZOUS remercie MM. MARCH et YVES-GUYOT de leurs judicieuses observations; répondant à M. MARCH, il reconnaît qu'avant la guerre le tarif à l'heure n'était pas le seul usité, mais il y a deux manières d'appliquer un tarif; à côté de l'intérêt de la production se trouve un frein. Au lendemain de la déclaration de guerre, beaucoup d'ouvriers mus par un sentiment patriotique se sont mis au travail et les méthodes sur salaires réels ont joué. Évidemment on ne peut négliger de mettre en parallèle le salaire payé et la valeur des objets, mais c'est là une autre étude à faire, le but de sa communication est de montrer surtout l'allure de l'accroissement des salaires et de la productivité. Bien que l'ouvrier, comme le fait remarquer M. YVES-GUYOT, ne doit pas contribuer aux progrès de l'outillage, il n'en est pas moins équitable de faire entrer en ligne de compte l'amortissement des dépenses dans la fixation des salaires.

Les patrons ont à envisager le prix de vente, un certain bénéfice et des frais généraux, en ayant égard à ces données il paraît souhaitable que les délégués des syndicats parviennent à fixer le prix de la main-d'œuvre.

M. MALZAC fait remarquer que si la valeur de production est constante il faut nécessairement écarter toute modification dans les prix. Pour éloigner la concurrence, il y a donc lieu de primer l'industrie et éviter ainsi toute réduction de prix. Or, dans le cas présent, il s'agit d'industries nationales; on est en présence d'un client généreux : l'État, c'est donc un cas bien particulier.

M. RAZOUS rappelle que toute son argumentation repose sur la variation du coût des matières premières et de la main-d'œuvre.

M. MALZAC en conclut que pour un bénéfice déterminé, la répartition dudit bénéfice aura lieu entre la main-d'œuvre et le capital.

M. RAZOUS estime qu'on doit retrancher du prix de vente, le bénéfice du patron et les frais généraux, les deux variables sont le prix de la main-d'œuvre et celui des matières premières, le salaire en découle dès que l'on a fixé le prix des matières premières.

M. YVES-GUYOT croit qu'il faut dire productivité de la main-d'œuvre et non

prix de la main-d'œuvre; jadis, il a expliqué le système des Sociétés commerciales de travail et pense qu'il est utile d'insister à nouveau sur ce sujet. Il l'a fait l'année dernière dans le *Journal des Économistes* et dans la *Nineteenth Century and after*.

M. le Président remercie les orateurs qui ont pris part à la discussion sur la très intéressante communication de M. RAZOUS et donne rendez-vous aux membres pour le troisième mercredi d'octobre.

La séance est levée à 19<sup>h</sup>15.

Le Secrétaire general,  
A. BARRIOL.

Le Président,  
R.-G. LÉVY.

---